



Password : 66U7UV



VOIE ELECTRONIQUE
Région de Bruxelles-Capitale

Nos réf. :
04/11/2025/BE/AUT/2.007.658/BWI/nma/

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

Madame Maïnnna Doumro
Rue des Palais 42
1030 BRUXELLES
Email:mdoumro@spfb.brussels

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation
N° de dossier : [MIC/1B/2025/2007658]
Votre contact : Martinez Nicolas - Gestionnaire de permis d'environnement
Tél : 0490/52.44.60
E-mail : nmartinez@environnement.brussels

Coordonnées du demandeur :

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE
Rue des Palais 42, 1030 BRUXELLES

Lieu d'exploitation :

Sentier de la Drève 2, 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 609973

Demande de modification de permis ayant pour objet : Ajout d'un système géothermique fermé et de pompes à chaleur géothermiques.

Madame,

Après examen de votre demande d'extension et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, la demande de modification a pour objet d'ajouter un système géothermique fermé composé de 30 forages de 80 mètres de profondeur. La modification inclut également l'ajout de 2 unités de pompes à chaleur géothermiques dans un local technique, ce qui ne générera pas de nuisances sonores pour le voisinage.

La classe du permis d'environnement reste inchangée suite à ces changements.

Ces changements n'engendreront donc pas de nuisances pour le public et l'environnement. Au contraire, ces changements tendent à une amélioration d'un point de vue environnemental dans l'optique de décarbonation d'un bâtiment.

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

N° Rubrique	Installation	Bâtiment	Nouvelle situation	Ancienne situation Puissance, capacité, quantité		Classe
				Seuil	Unités	
14B	2 bassins de natation	bât 7		312,5 100	m²	1B
18B	Atelier de menuiserie	bât 9		26	kW	1B
23B	2 ateliers de boulangerie	bât 3 bât 18		54,97 90	kW	1B
24	Brasserie	bât 2		/		1B
40A	Installation de combustion	bât 18		116	kW	3
40B	Installation de combustion	bat 10		2 x 1047 Total = 2094	kW	2
40B	Installation de combustion	bat 8		1165	kW	2

				2 x 3485 2325 Total = 10 460		
45.1B	Dépôts de déchets dangereux	site		> 5	m²	1B
45.4A	Dépôt de DEEE	bât 9		12	m²	3
46	Autoclaves pour traitement des déchets dangereux	bât 2 bât 4b bât 10		343 140 2 x 90 + 100	litres	1B
62 4A	Système géothermique fermé	bât 10	30 forages de 80 m de profondeur	/		1C
64A	Four électrique	bat 3		2 x 22,14	kW	2
64A	Four de fumage	bat 3		31,8	kW	2
64A	Four électrique	bat 3		6 x 26	kW	2
64A	Four électrique	bat 10		25	kW	2
64A	Four électrique	bat 18		75	kW	2
64A	Four électrique	bat 18		27,3	kW	2
64A	Four électrique	bat 18		35,4	kW	2
64A	Four électrique	bat 18		54	kW	2
64A	Four électrique	bat 18		60	kW	2
71A	Compresseur	bat 18		11	kW	2
71A	Compresseur	bat 18		8.2	kW	2
71A	Compresseur	bat 10		5.5	kW	2
71A	Compresseur	bat 10		3.2	kW	2
71A	Compresseur	bat 4		11	kW	2
71A	Compresseur	bat 2		250	kW	2
72B	Dépôt de gaz en récipients fixes Air et azote liquide	bât 4, 10 et 18		2000	litres	1B
74A	Dépôt de gaz en récipients mobiles : Azote, hydrogène, LPG, He, CO2, O2, Argon, Acétylène, H2O, H2	bât 2, 4, 7, 10		5518	litres	2
84	Laboratoires dont les activités requièrent l'usage d'OGM et/ou pathogènes	Bâtiments	Etages	/	/	1B
		2	-1, 0, +1			
		4	+2			
		10	0			
85A	Laboratoire	Bât 10		un laboratoire de recherche dans un container extérieur situé à côté du bâtiment 10		2
85B	Laboratoires	bât 2 bât 4B bât10		5 9 6	personnes	1B
88.1B	Dépôt de liquides inflammables	bât 10 et 11		1576	litres	1B
88.2A	Dépôt de liquides inflammables non enfoui	site		331,515	litres	3

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



88.3C	Dépôt de mazout	bât 7 et 8		121 000	litres	1B
101A	Ateliers pour le travail des métaux	bât 8, bât 9, bât 10		3,7 13 7,96	kW	2
101B	3 ateliers pour le travail des métaux (soudure chalumeau, tig, mig)	bât 9a bât 4 bât 10		Total : 31,6	kW	1B
104B	Moteur du groupe de secours	bât 7		410	kW	2
106C	Dépôt de déchets animaux de catégorie 3	bât 6		1220	kg	1B
119B	Ateliers pour la préparation de denrées alimentaires:	bât 3 et 18		> 20	kW	1B
121B	Dépôt de substances dangereuses n'étant considérées que comme inflammables, nocives ou irritantes	site		1100	kg	2
121C	Dépôt de substances dangereuses autres	site		4280	kg	1B
122A	Dépôt de substances d'origine végétale (farine, sucre,...)	bât 18		15	t	2
127B	Atelier de boucherie	bât 3		22,8	kW	1B
132A	Pompe à chaleur PAC 311,7 kg R410A 14,6 tonnes éq. CO2	bât 2		18	kW	3
132A	Pompe à chaleur PAC 4 22,2 kg R410A 46,4 tonnes éq. CO2	bât 2		2 x 18	kW	3
132A	Pompe à chaleur PAC 2 6,3 kg R410A 13,2 tonnes éq. CO2	bât 2		12	kW	3
132A	Pompe à chaleur PAC 1 3,6 kg R410A 7,5 tonnes éq. CO2	bât 2		6	kW	3
132A	Chambre froide positive 3 kg R134A 4,3 tonnes éq. CO2	bât 2		5	kW	3
132A	Groupe de froid R404A	bât 2		2 x 17	kW	3
132A	Groupe de froid 3,3 kg R410A 6,9 tonnes éq. CO2	bât 2		14,5	kW	3
132A	Groupe de froid 11,5 kg R410A 24 tonnes éq. CO2	bât 18		52	kW	3
132A	Groupe de froid 8,5 kg R407C 15,1 tonnes éq. CO2	bât 4b		2 x 28	kW	3
132A	Groupe de froid 7 kg R134 10 tonnes éq. CO2	bât 3		3 2 x 7	kW	3
132A	Groupe de froid	bât 3		8,8	kW	3

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



	30 kg R507 119 tonnes éq. CO2					
132A	Groupe de froid (piscine) 17 kg R407C 30,2 tonnes éq. CO2	bât 7		67,3	kW	3
132B	Groupe de froid 11,5 kg	bât 18		134	kW	2
132 B	Pompes à chaleur géothermique	bât 10	2 unités de 7,8kg de R32, 28,8 kW de puissance électrique et 5,26 tonne éq. CO2		kW	2
135A	Salle de spectacle (ESAC)	bât 8		250 3454 m²	Person nes m²	2
135A	Salle de spectacle (Auditorium)	bât 6		840 1200	Person nes m²	2
148A	Transformateurs statiques, à huile	bât 10		2 x 500	kVA	3
148A	Transformateur statique, sec	bât 10		315	kVA	3
148A	Transformateurs statiques, à l'huile	bât 7		2 x 1000	kVA	3
149	Générateur de vapeur : stérilisateur matériel	bât 2		200	litres	3
149	Générateur de vapeur: stérilisateur matériel	bât 4		80	litres	3
149	Générateur de vapeur: stérilisateur matériel	bât 10		45	litres	3
149	Générateur de vapeur: stérilisateur matériel	bât 10		25	litres	3
153A	Ventilateurs	bât 7 (piscine)		2 x 22.000	m³/h	2
153A	Ventilateur	bât 6		30.000	m³/h	2
153A	Ventilateur	bât 6		26.080	m³/h	2

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans cachetés en date du 05/11/2025 : TS_D24-324_33-HYDR_SS-1_A-cacheté.pdf

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Vous trouverez dès lors, en annexe à la présente, un projet de modification de votre permis d'environnement dûment motivé, celui-ci porte la référence MOC/1B/2025/2008257.

Nous attirons votre attention sur les dispositions suivantes :

- Les informations ou documents suivants doivent être transmis à Bruxelles Environnement dans les délais repris ci-dessous :

<u>Délai</u>	<u>Informations et documents à transmettre à Bruxelles Environnement</u>	<u>Référence du permis</u>
15 jours avant la mise en activité du système géothermique et au plus tard le 30/11/2028	Rapports des différents tests d'étanchéité réalisés sur le système géothermique (test d'étanchéité des sondes, test d'étanchéité de l'ensemble du système,...).	Art. 3 § B.1 point 1.3.1
Dans les 6 mois de la mise en place du système géothermique fermé et du système d'HVAC et au plus tard le 30/05/2029	• Rapport de mise en œuvre as-buit de l'installation (sondes, circuit hydraulique et système HVAC) • Résultats du test de réponse thermique	Art. 3 § B.1 point 1.3.3 Point 2
Dans le mois qui suit mise en service des installations de réfrigération et au plus tard le 30/11/2028	Copie du contrôle d'étanchéité sans fuite réalisé par une entreprise en technique du froid (enregistrée si le fluide est de type HFC)	Art. 4 § B.23.2.1. du PE n°609973
3 ans après la mise en service du système géothermique fermé et HVAC et au plus tard le 30/11/2031	Rapport de monitoring	Art. 3 § B.1 point 1.3.3 Point 3

- Pour votre information en ce qui concerne les pompes à chaleur : le tableau ci-dessous indique la fréquence des contrôles d'étanchéité périodiques pour chaque circuit frigorifique.

<i>Nom du circuit</i>	<i>Type de fluide</i>	<i>Quantité en kg</i>	<i>Puissance kW électr.</i>	<i>Détecteur fixe</i>	<i>Tonne eq. CO2</i>	<i>Rubrique de l'IC *</i>	<i>Fréquence de contrôle</i>	<i>Catégorie fluide</i>	<i>GWP **</i>
PAC géothermie	R32	7,80	29	OUI	5,3	132 B	24 mois	HFC/groupe A2L	675,0
PAC géothermie	R32	7,80	29	OUI	5,3	132 B	24 mois	HFC/groupe A2L	675,0

*IC=installation classée

**GWP=global warming power = potentiel de réchauffement planétaire

Conformément à l'article 64 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement, nous vous prions de nous adresser vos observations sur ce projet dans un délai de 30 jours. Si vous le souhaitez, vous pouvez également prendre rendez-vous avec l'agent responsable de votre dossier au service Autorisations.

En l'absence de réaction de votre part d'ici 30 jours, nous considérerons que vous marquez votre accord avec ce projet et vous notifierons officiellement la décision de modification.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.56) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération.



Digitaal ondertekend door
Barbara Dewulf
7 november 2025 11:37

Barbara DEWULF
Directrice générale adjointe



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

La modification du permis d'environnement de référence **609973** octroyé à COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE situé Rue des Palais 42 à 1030 BRUXELLES a été **accordée** par Bruxelles Environnement - BE le/**11/2025** pour des installations situées à :

Sentier de la Drève 2, 1070 Anderlecht

Référence BE : 2.007.658

La modification vise : L'ajout d'un système géothermique fermé et de pompes à chaleur géothermiques.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (durée d'affichage : 15 jours)

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

De wijziging van de milieuvergunning met referentie **609973** toegekend aan COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE gelegen Paleizenstraat 42 te 1030 BRUSSEL werd door Leefmilieu Brussel - BIM **toegekend op/11/2025** voor de uitbating gelegen:

Dreefpad 2, 1070 Anderlecht
N° BIM: 2.007.658

De wijziging beoogt: De toevoeging van een gesloten geothermisch systeem en geothermische warmtepompen.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :
.....

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op*(datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen)*

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdienst tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonisch: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot..... *(tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen)*
door *(naam + voornaam)*:

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

